

COPIL PNR 9 juillet 2014

1. Les enjeux
2. Proposition de stratégie territoriale
3. Préparation de la plénière des élus
 - pour partager la stratégie
 - et engager le chantier d'écriture des mesures ...

et la suite de l'agenda

COPIL PNR 9 juillet 2014

Les enjeux

15h

15h30

Proposition de stratégie territoriale

15h30

16h30

Préparation de la plénière des élus

**pour partager la stratégie
et engager le chantier d'écriture**

des mesures ...

et la suite de l'agenda

16h30

17h

PAUS MEDOC
RÉGION AQUITAINE

COPIL PNR 9 juillet 2014

Les enjeux

15h

15h30

Proposition de stratégie territoriale

15h30

16h30

Préparation de la plénière des élus

**pour partager la stratégie
et engager le chantier d'écriture**

16h30

des mesures ...

et la suite de l'agenda

17h

PAUS MEDOC

Analyse et enseignements des travaux précédents

Documents produits par le Pays et études conduites par la région



PROJET DE CRÉATION D'UN PNR SUR LE SECTEUR
Étape de préfiguration du Parc
Lancement du diagnostic

Phase 3-4 - Diagnostic et orientations
Février 2013



SIGNES OUEST - BIOTOPE - CODE



**PROJET DE CRÉATION D'UN PARC NATUREL RÉGIONAL
SUR LE SECTEUR MÉDOCAIN**

Étape de préfiguration du Parc
Lancement du diagnostic

Restitution des ateliers de travail de St-Laurent - Médoc
des 11 & 12 juillet 2012

SEPTEMBRE 2012



PROJET DE CRÉATION D'UN PNR SUR LE SECTEUR MÉDOCAIN
Étape de préfiguration du Parc
Lancement du diagnostic

Phase 2 - Inventaires et Recherches
Septembre 2012



SIGNES OUEST - BIOTOPE - CODE



PAIS MEDOC

DIAGNOSTIC TERRITORIAL
LES MUTATIONS A L'ŒUVRE SUR LE
TERRITOIRE DU MEDOC
Janvier 2013



PAIS MEDOC

Analyse et enseignements de la concertation territoriale

Regard partagé par les acteurs et partenaires

lors de la journée de travail du 19 Décembre 2013

85 participants

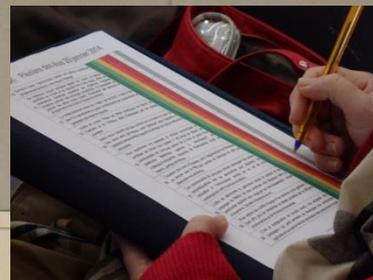
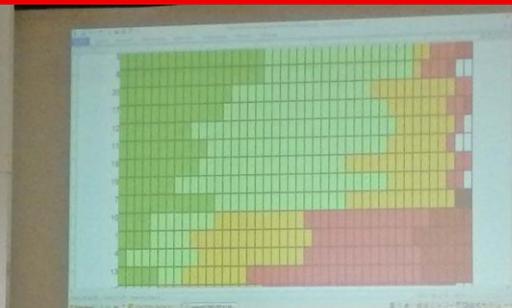


Analyse et enseignements de la concertation territoriale

Débat les enjeux à retenir pour l'élaboration du projet de territoire, lors de la plénière des élus du 20 Janvier



| | |
|---|---------------------------------|
|  | Je suis tout à fait d'accord |
|  | Je suis d'accord |
|  | Je suis mitigé |
|  | Je ne suis pas d'accord |
|  | Je ne suis pas du tout d'accord |
|  | Je ne sais pas |
|  | Je ne veux pas répondre |



Dépouillement et formulation de propositions pour les enjeux & la stratégie



2 jours de séminaire, les 13 & 14 mars

avec:

1. Les DGS des communautés de communes
2. Ch. de mission Parc du conseil régional
3. L'équipe technique du Pays

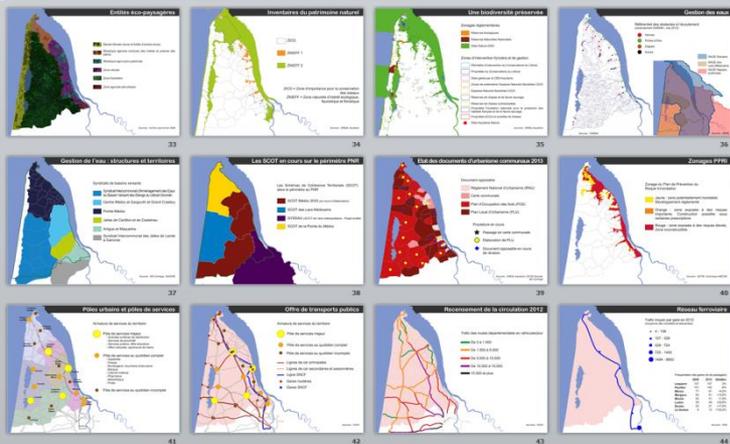
assistés par le consultant

formulation d'une proposition de stratégie



PAYS MEDOC

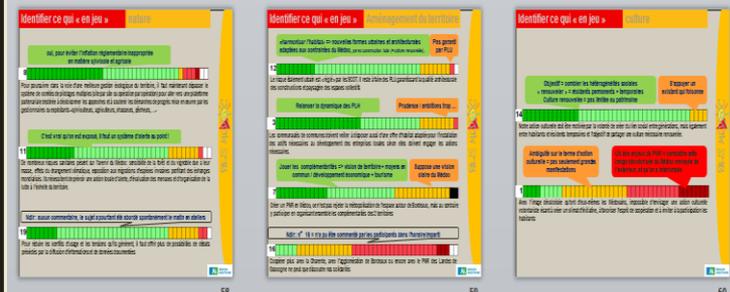
formulation d'une proposition de stratégie



Données d'entrée



Proposition structurée



ENJEUX

vocation

vocation

orientation

orientation

orientation

orientation

orientation

orientation



PRÉFET DE LA RÉGION AQUITAINE

Bordeaux, le 6 MARS 2014

Direction Régionale de l'Environnement
de l'Aménagement et du Logement Aquitaine
Service Patrimoine, Ressources, Eau et Biodiversité
Affaire suivie par Sophie AUDOUARD
☎ 05 56 53 32 90
Mél : sophie.audouard@developpement-durable.gouv.fr

LE PRÉFET DE LA RÉGION AQUITAINE
PRÉFET DE LA GIRONDE

à
Monsieur le Président du Conseil régional d'Aquitaine
14, rue François de Sourdis
33077 - BORDEAUX Cedex

Objet : Projet de création d'un Parc Naturel Régional en Médoc
Enjeux identifiés par l'Etat sur ce territoire

Monsieur le Président,

Par délibération en date du 25 octobre 2010, le Conseil régional d'Aquitaine a décidé d'engager une procédure de création d'un Parc Naturel Régional en Médoc et a lancé l'élaboration de la charte de ce futur parc.

A la suite de cette décision j'ai demandé au ministère de l'écologie de saisir le Conseil national de la protection de la nature (CNPN) et la Fédération nationale des parcs naturels régionaux de France (FNPNRF) afin qu'ils rendent un avis d'opportunité sur votre projet. Ces deux instances ont émis un avis favorable que je vous ai communiqué le 21 septembre 2011.

De septembre 2011 à février 2013 vous avez conduit une étude de préfiguration de ce parc. Cette étude a permis d'établir un diagnostic complet et de proposer quatre axes d'orientations pour la charte. En ce qui concerne le périmètre d'étude il a été décidé de retirer les trois communes de la CUB (Eysines, Blanquefort et Parentpuy) et de confirmer la pertinence d'un périmètre correspondant aux 6 communautés de communes qui constituent le Pays Médoc. A l'issue de cette étude vous avez désigné le Pays Médoc comme structure porteuse pour l'élaboration de l'avant-projet de charte (délibération de votre commission permanente en date du 7 octobre 2013).

Conformément à l'article R333-6 du code de l'environnement, je vous précise ci-après, les modalités d'association voulues pour mes services à l'élaboration de la charte et les principaux enjeux identifiés sur le périmètre d'étude de ce projet.

Ché Administrative - Rue Jules Ferry - Bât 55 - 33099 BORDEAUX CEDEX - Tél. 05 56 24 88 22 - Fax 05 56 24 47 24
www.aquitaine.pref.gouv.fr

reton

Le territoire, tout particulièrement pour un premier classement, est vaste : il concerne 54 communes et 94 000 habitants. Ce territoire se compose de quatre entités assez marquées : littorale à l'ouest avec en arrière de la dune un système de zones humides et de très grandes prairies, estuarienne à l'est composée de zones agricoles et viticoles, les « girondines » composées de territoires forestiers dominés par la culture du pin maritime au centre, et une zone à densité urbaine plus forte, entre landes et estuaire, au sud-est, aire d'influence de la région bordelaise.

Ces entités répondent bien aux critères de qualité et de caractère de territoire attendus d'un parc naturel régional. Le fait de ne pas être tenu de la richesse de leur patrimoine naturel et culturel et consistent des enjeux remarquables. Ces ensembles sont cependant fragiles du fait des risques naturels (inondations, érosion côtière ...) et des pressions liées aux activités humaines. Le territoire comprend des communes déjà très anthropisées et situées sur les axes principaux de la région. Le PNR : je vous rappelle, comme souligné par le CNPN, que leur inclusion dans le territoire devra s'accompagner d'une forte démarche de requalification, déjà engagée dans les communes concernées.

assement

L'objectif est d'articuler les richesses naturelles, culturelles et historiques spécifiques de ce territoire, de valoriser les atouts récentes ou à venir justifiant une préoccupation collective et concertée à des fins de valorisation durable de ce patrimoine. Les efforts déjà très conséquents qui ont été réalisés ont permis de poursuivre et intensifier.

L'assement doit par ailleurs être examinée en identifiant une spécificité, un intérêt de ce territoire. L'objectif est de labelliser un parc naturel régional supplémentaire en Aquitaine. A ce jour 48 communes ont été labellisées et plus d'une dizaine de projets sont à l'étude : le niveau d'exigence tend à augmenter et le niveau de qualité lié à ce label recherché. Enfin il existe une proximité géographique entre le territoire et celui des landes de Gascogne qui fait partie des premiers classements réalisés : le territoire se situe dans le triangle du massif landais et dans les deux cas c'est la forêt qui est la caractéristique est un peu moins marquée pour le Médoc.

Le territoire est ainsi que sa notoriété me semblent donc liés surtout à sa façade estuarienne avec ses prairies humides et ses châteaux prestigieux, mais aussi ses prairies humides, ses marais et ses forêts littorales et au tréport estuarien/forêt/littoral. Une attention particulière devra donc être portée à mon sens sur cette façade estuarienne qui est par ailleurs la plus peuplée, soumise à une pression urbaine forte au nord et à l'inverse à un risque de déprise agricole au sud.

Modalités d'association des services de l'État

J'ai chargé la Sous-préfète de Lesparre-Médoc de la coordination des services de l'État. Elle sera à ce titre l'interlocutrice privilégiée du Pays Médoc et de vos services. La DREAL participera à ses côtés, de même que la direction départementale des territoires et de la mer de Gironde, au comité de pilotage des travaux de l'élaboration du projet de charte. Elle sera notamment chargée de coordonner, suivre et valider les travaux intermédiaires et finaux.

Le parc naturel sollicitera, au fur et à mesure des sujets évoqués, les services de l'État concernés. Parmi les services qui devront être particulièrement associés à l'élaboration de la charte figurent également la DRAAF au titre des politiques rurales agricoles et forestières, la DIRECCTE au titre de sa délégation au titre du tourisme et la DRAC au titre du patrimoine.

Copie :

- M. le Président du Pays Médoc
- Madame la Directrice Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
- Madame la Directrice Régionale des Affaires Culturelles
- M. le Directeur Régional de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt
- M. le Directeur Régional de l'Économie, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi
- M. le Directeur Régional des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi pour la délégation régionale au Tourisme
- M. le Secrétaire Général de la Préfecture de la Gironde
- Madame la Sous-préfète de Lesparre-Médoc
- Madame la Sous-préfète de la Gironde
- Madame la Directrice Départementale des Territoires et de la Mer

Enjeux, acteurs du territoire et habitants

Ces enjeux s'accompagnent également d'une disparité en matière de développement durable. Ce fait a été validé en février 2013 l'a bien mis en évidence. Le rapporteur général du CNPN a souligné en juillet 2011 que le Médoc est un territoire de « diversité et de fragilité » qui nécessite une approche globale et l'élaboration d'un projet de charte.

Le territoire est un territoire de développement durable, d'association puis d'adhésion forts tant des collectivités que des habitants.

Le projet de charte doit être expliqué et la portée de la charte concertée pour être acceptée. Le fait de ne pas être tenu de la richesse de leur patrimoine naturel et culturel et consistent des enjeux remarquables. Ces ensembles sont cependant fragiles du fait des risques naturels (inondations, érosion côtière ...) et des pressions liées aux activités humaines. Le territoire comprend des communes déjà très anthropisées et situées sur les axes principaux de la région. Le PNR : je vous rappelle, comme souligné par le CNPN, que leur inclusion dans le territoire devra s'accompagner d'une forte démarche de requalification, déjà engagée dans les communes concernées.

Le territoire est ainsi que sa notoriété me semblent donc liés surtout à sa façade estuarienne avec ses prairies humides et ses châteaux prestigieux, mais aussi ses prairies humides, ses marais et ses forêts littorales et au tréport estuarien/forêt/littoral. Une attention particulière devra donc être portée à mon sens sur cette façade estuarienne qui est par ailleurs la plus peuplée, soumise à une pression urbaine forte au nord et à l'inverse à un risque de déprise agricole au sud.

Le Préfet de région,

Michel DELPUECH



Les fondations retenues



1. La question majeure n'est pas de protéger plus, c'est de rechercher collectivement des progrès de bonne gestion
2. Le maintien des grands paysages et de leurs équilibres doit continuer à reposer sur la relation de l'homme avec son milieu ambiant et ses ressources
3. Renforcer la vitalité de l'économie locale en partant de ses fondamentaux ; ce qui amène à envisager l'économie résidentielle et touristique, la « retro-innovation » et l'innovation industrielle
4. Capitaliser sur la mobilisation des acteurs locaux pour renforcer la cohésion sociale et garder une culture médocaine vivante
5. La question n'est pas de subir les injonctions métropolitaines ou de s'y adapter, mais d'établir des relations d'échanges équitables « ville-campagne »
6. « à la couture » de la mosaïque estuarienne et de la lande forestière, là où aujourd'hui s'exercent les plus grandes pressions, se jouent les équilibres futurs du territoire

COPIL PNR 9 juillet 2014

Les enjeux

15h

15h30

Proposition de stratégie territoriale

15h30

16h30

Préparation de la plénière des élus

pour partager la stratégie

et engager le chantier d'écriture

des mesures ...

et la suite de l'agenda

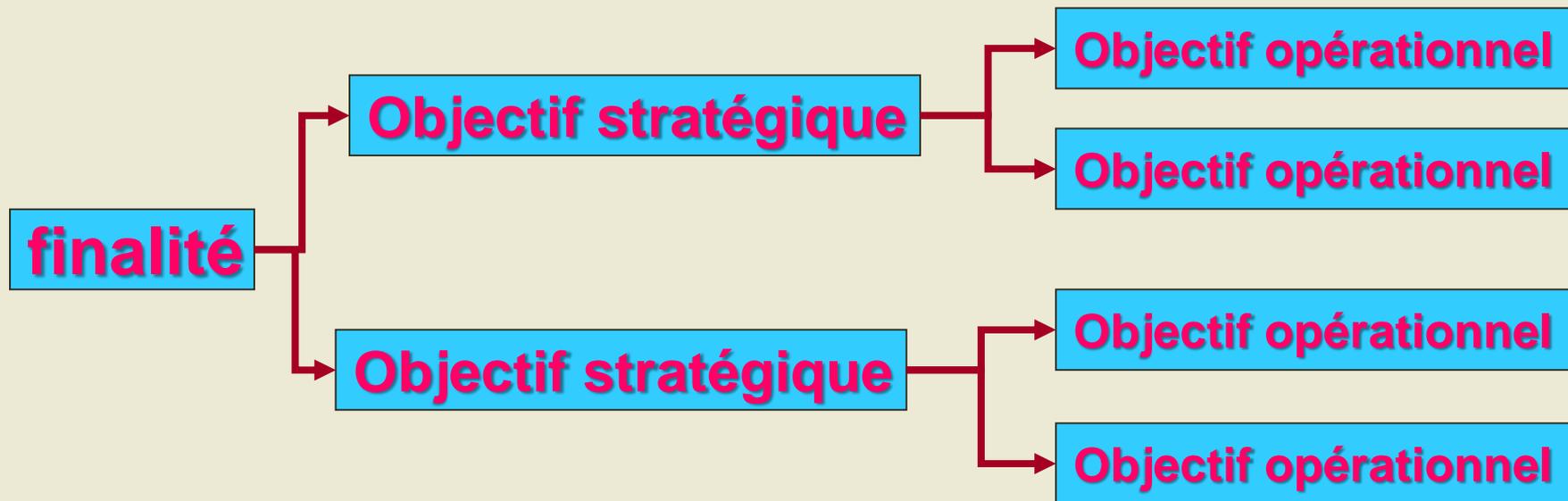
16h30

17h

PAUS MEDOC
RÉGION AQUITAINE

formulation d'une proposition de stratégie

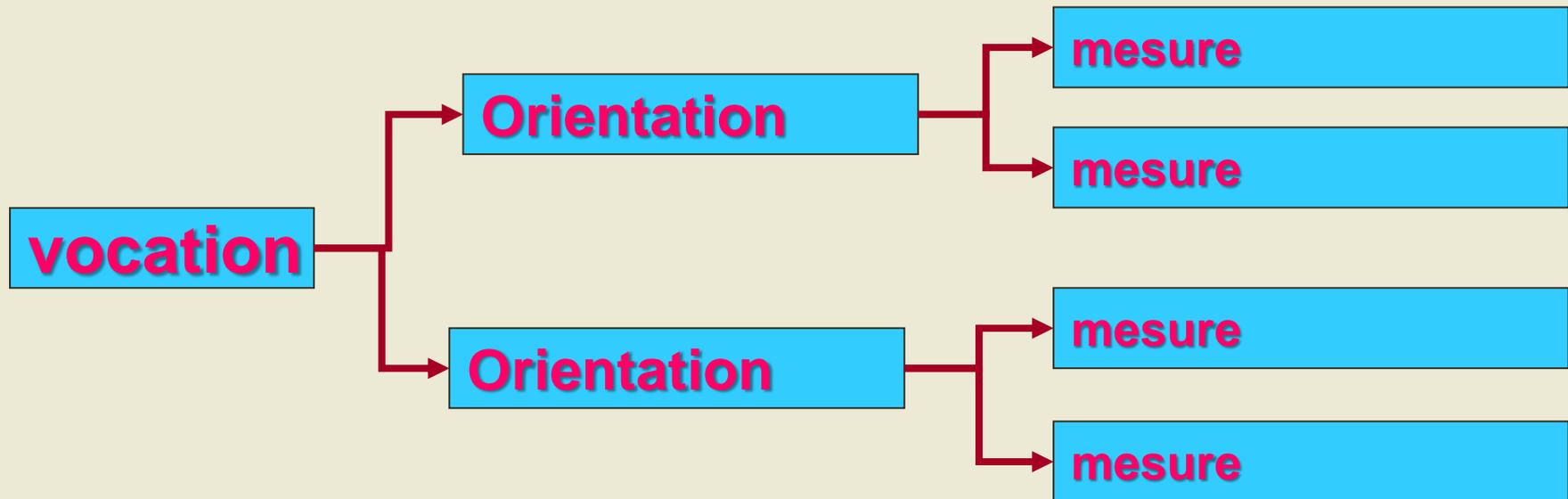
prendre appui sur une stratégie



.... traduite sous forme d'arbre d'objectifs

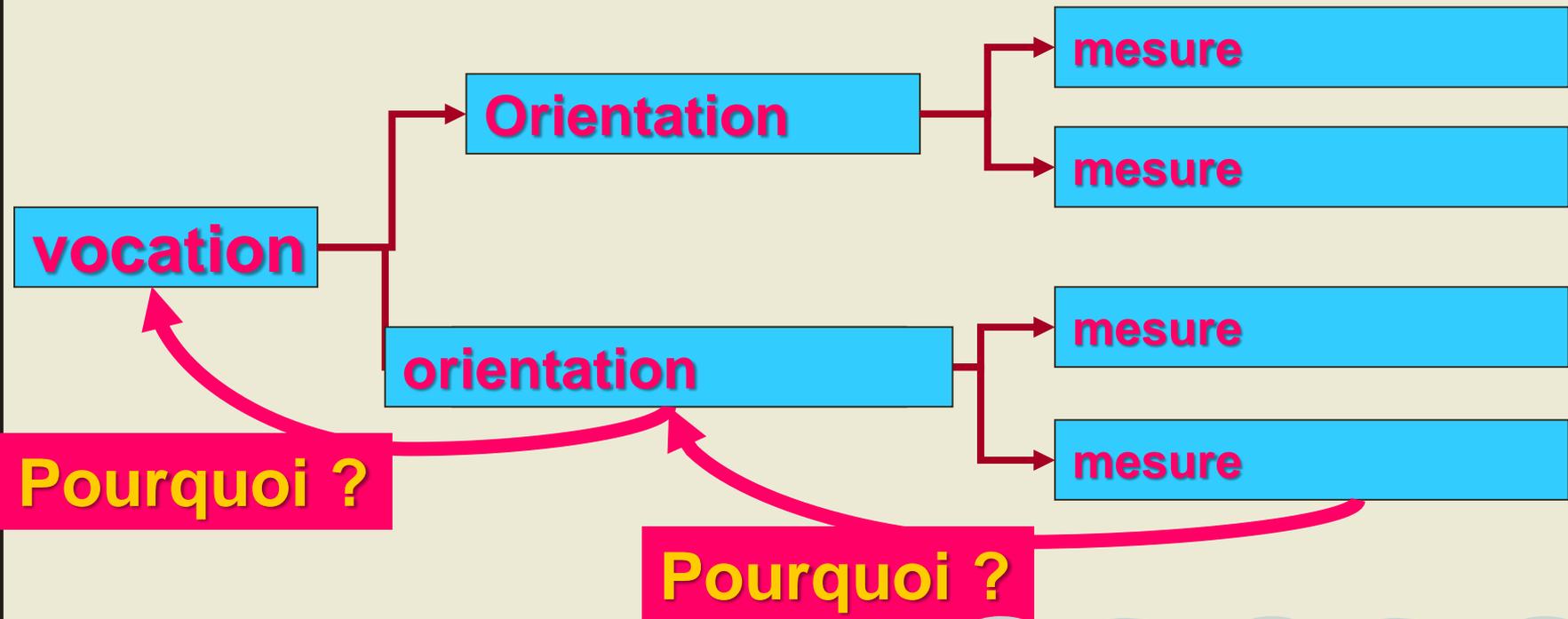
formulation d'une proposition de stratégie

En langage des Parcs



formulation d'une proposition de stratégie

.... pour le pilotage pendant 12 ans



Pour chaque objectif, une série de fiches de description des mesures et des engagements de participation à la mise en œuvre

| références | Vocation : | | N° |
|---------------------------|---|--|----|
| | Objectif stratégique : | | |
| | Objectif opérationnel : | | |
| Contexte | DESCRIPTION | | |
| Le rôle du syndicat mixte | LES PROPOSITIONS D'ENGAGEMENTS SOUMISES AUX SIGNATAIRES <ul style="list-style-type: none">• L'Etat,• La Région• Le Département• les EPCI et les Communes | | |
| EXEMPLES D' ACTIONS | PARTENAIRES | | |
| INDICATEURS | RÉFÉRENCES AU PLAN DU PARC | | |

| Vocations | Orientations |
|--|--|
| <p><i>Le Médoc, presqu'île évolutive qui accorde ses activités humaines avec les dynamiques naturelles</i></p> | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Progresser ensemble par l'échange pour améliorer la gestion durable des milieux |
| | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Préserver et valoriser les éléments constitutifs des grands ensembles paysagers médocains |
| | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Favoriser la transition énergétique |
| <p><i>Le Médoc, territoire solidaire qui prend soin de ses équilibres pour renforcer son essor</i></p> | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Cultiver l'initiative économique locale |
| | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Inciter au développement d'un système alimentaire local |
| | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Renforcer les solidarités sociales |
| | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Enrichir la culture médocaine |
| <p><i>Le Médoc, territoire ouvert et acteur d'une relation équilibrée avec la métropole</i></p> | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Conduire une évolution sobre de l'utilisation de l'espace |
| | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Rechercher les bonnes échelles de coopération pour renforcer localement les dynamiques économiques |
| | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Poursuivre le développement d'une offre touristique diversifiée et cohérente |

| Vocations | Orientations | Mesures |
|---|--|--|
| <p><i>Le Médoc, presque-île évolutive qui accorde ses activités humaines avec les dynamiques naturelles</i></p> | <p>Progresser ensemble par l'échange pour améliorer la gestion durable des milieux</p> | <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Etablir un réseau d'acteurs destiné à approfondir la connaissance sur la diversité des milieux et à co-construire une connaissance partageable <input type="checkbox"/> Mettre en place une plateforme collaborative pour la gestion des milieux remarquables et la veille des milieux ordinaires <input type="checkbox"/> S'engager pour une gestion durable et solidaire de l'eau |
| | <p>Préserver et valoriser les éléments constitutifs des grands ensembles paysagers médocains</p> | <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Assurer l'avenir d'un massif forestier multifonctionnel <input type="checkbox"/> Veiller au maintien des espaces emblématiques entretenus par l'activité agricole <input type="checkbox"/> Favoriser la prise en compte de la biodiversité dans les activités agricoles <input type="checkbox"/> Développer l'animation, la sensibilisation et l'éducation au patrimoine environnemental en s'appuyant sur les initiatives locales |
| | <p>Favoriser la transition énergétique</p> | <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Élaborer une stratégie territoriale de développement raisonné des ENR, <input type="checkbox"/> Dispenser une éducation et une pratique à la sobriété énergétique |

| Vocations | Orientations | Mesures |
|--|---|--|
| <p><i>Le Médoc, territoire solidaire qui prend soin de ses équilibres pour renforcer son essor</i></p> | <p>Cultiver l'initiative économique locale</p> | <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Favoriser les actions collectives, l'expérimentation dans les secteurs de l'économie circulaire et de l'économie sociale et solidaire <input type="checkbox"/> Accompagner les actions innovantes dans les secteurs d'activités traditionnelles (gemmaison, ostréiculture, aquaculture,...) |
| | <p>Inciter au développement d'un système alimentaire local</p> | <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Déployer un archipel de terres agricoles à vocation vivrière <input type="checkbox"/> Organiser des circuits courts de commercialisation et de solidarité villes-campagnes |
| | <p>Renforcer les solidarités sociales</p> | <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Développer une culture de la mobilité <input type="checkbox"/> Poursuivre la mise en œuvre d'actions concertées de réduction des inégalités sociales et spatiales de santé |
| | <p>Enrichir la culture médocaine</p> | <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Organiser et développer les activités éducatives et culturelles de découverte du territoire, de son patrimoine, de son histoire <input type="checkbox"/> Favoriser les initiatives créant du lien social entre générations <input type="checkbox"/> Faciliter les échanges entre habitants, nouveaux arrivants et résidents temporaires |

| Vocations | Orientations | Mesures |
|---|---|--|
| <p><i>Le Médoc, territoire ouvert et acteur d'une relation équilibrée avec la métropole</i></p> | <p>Conduire une évolution sobre de l'utilisation de l'espace</p> | <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Coordonner les SCOT pour une bonne prise en compte des corridors écologiques et des équilibres entre espaces agricoles et urbanisation <input type="checkbox"/> Veiller à la qualité et à la vocation des espaces de transition <input type="checkbox"/> Adapter l'habitat aux besoins économiques, sociaux et environnementaux |
| | <p>Rechercher les bonnes échelles de coopération pour renforcer localement les dynamiques économiques</p> | <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Accompagner le développement des filières économiques d'excellence régionales ancrées dans le tissu économique médocain <input type="checkbox"/> Expérimenter et développer de nouvelles offres de modes de déplacements <input type="checkbox"/> Renforcer la coopération stratégique avec le Grand Port Maritime de Bordeaux <input type="checkbox"/> Veiller à l'homogénéité de la couverture numérique |
| | <p>Poursuivre le développement d'une offre touristique diversifiée et cohérente</p> | <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Faire émerger la destination Médoc par la coordination des offres locales et l'affirmation d'un socle d'image commun <input type="checkbox"/> Conforter une offre de tourisme de nature respectueuses des milieux et de leurs activités (éco-tourisme, valorisation des patrimoines par l'itinérance/randonnée) <input type="checkbox"/> Développer une offre oenotouristique en lien avec l'offre de nature <input type="checkbox"/> Accompagner les mutations du tourisme littoral |

COPIL PNR 9 juillet 2014

Les enjeux

15h

15h30

Proposition de stratégie territoriale

15h30

16h30

Préparation de la plénière des élus

pour partager la stratégie

et engager le chantier d'écriture

des mesures ...

et la suite de l'agenda

16h30

17h

PAUS MEDOC
RÉGION AQUITAINE

2^{ème} plénière des élus

jeudi 11 septembre

PAUS MEDOC
RÉGION AQUITAINE

| | |
|-------|--|
| 17h30 | Accueil autour d'un café |
| 17h45 | intro : Présentation du menu du jour = ppt |
| 18h00 | Intervention du président : mobilisation et ambition |
| 18h10 | Les enjeux partagés + Proposition « vocations-orientations-mesures » = ppt |
| 18h30 | Répartition en ateliers par vocation |
| 18h35 | « métaplan » autour d'une question = « Quelles dispositions inscrire dans chaque mesure » |
| 19h50 | Collation + conclusion par le président |
| 20h | clôture par collecte de « vœux écrits » <ul style="list-style-type: none">⇒ carte jaune : « action que vous souhaitez mettre en œuvre au sein de votre commune ou EPCI »⇒ carte verte : « accompagnement aimeriez-vous obtenir des techniciens du syndicat mixte ? » |

Travail participatif avant la concertation officielle

| participants | Écriture du projet 2014 | Approbation de la charte ± 2015-2016 |
|--|---|---|
| Collectivités territoriales | 3 «plénières»: <ol style="list-style-type: none"> 1. enjeux 2. stratégie 3. Engagements/mesures | Délibération des collectivités: Communes, CDC, CG et CR |
| Acteurs partenaires: socioprofessionnels, associations | 2 journées des acteurs et partenaires: <ol style="list-style-type: none"> 1. Diagnostic 2. Partenariat / mesures | conventions pour projets + Enquête publique |
| Habitants | | Enquête publique |
| ETAT | « Etat partenaire » Notification des enjeux destinés à « nourrir le projet » engagements mise en œuvre des mesures | « Etat garant » Instructions / 2 avis |
| Scientifiques | Réunion d'échange | Création d'un conseil scientifique et de prospective |

2^{ème} journée des acteurs et partenaires

Mardi 16 septembre

- partager la stratégie proposée pour le territoire
- pour préciser les dispositions des mesures + envisager les partenariats correspondant
- prendre rendez-vous en groupe de travail pour affiner certaines mesures

2^{ème} journée des acteurs et partenaires

Mardi 16 septembre

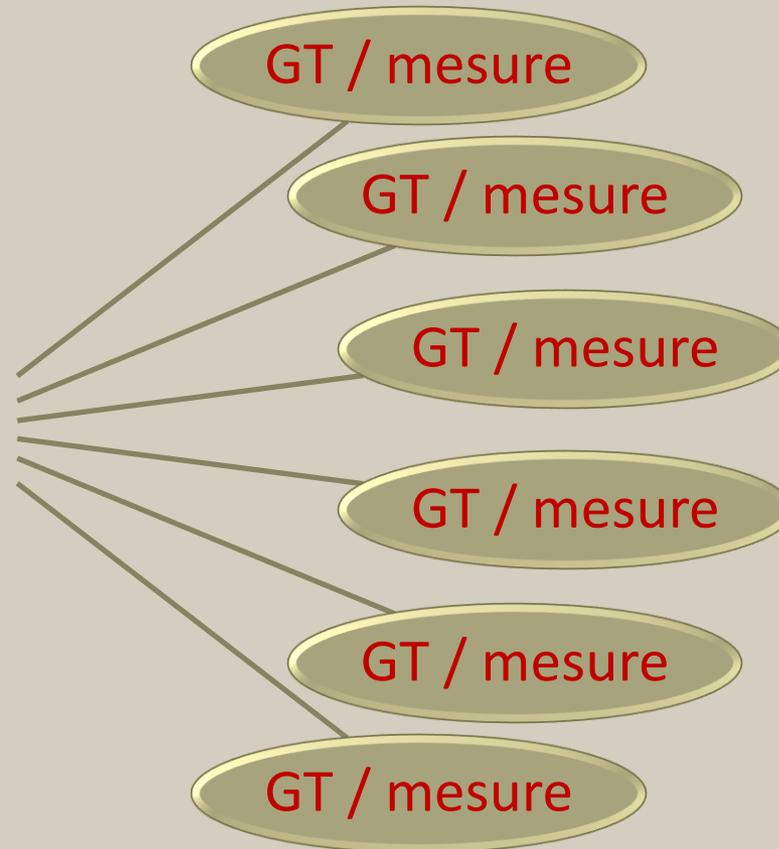
| | | | | | |
|------------------------|--|------------------------|--|------------------------|---------------------------|
| 9h | Accueil autour d'un café | | | | |
| 9h15 | Accueil et intro : objet = construction d'un nouveau projet de territoire pour fonder la Charte | | | | |
| 9h30 | Le cheminement du projet depuis le diagnostic Des lignes de forces des attentes exprimées aux enjeux retenus Présentation de la stratégie de territoire = vocations, orientations et premières mesures | | | | |
| 10h | commentaires : « en quoi, cette stratégie répond aux préoccupations exprimées lors des contributions au diagnostic et au cours des 1^{ères} journées des acteurs et partenaires » | | | | |
| 10h30 | PAUSE | | | | |
| 10h45 | 3 ateliers thématiques Travail sous métaplan sur la double question <table border="1" data-bbox="415 928 1535 1063"><tr><td colspan="2">Pour les mesures XXXXX</td></tr><tr><td>Quelles dispositions ?</td><td>Avec quels partenariats ?</td></tr></table> | Pour les mesures XXXXX | | Quelles dispositions ? | Avec quels partenariats ? |
| Pour les mesures XXXXX | | | | | |
| Quelles dispositions ? | Avec quels partenariats ? | | | | |
| 12h30 | Pause déjeuner | | | | |
| 14h | 3 ateliers thématiques (suite) | | | | |
| 16h30 - 17h | Clôture de la journée dans chaque atelier = agenda de la suite de la démarche | | | | |

PAUS MEDOC
Région Aquitaine

Et ensuite ...

→ 2 mois de travail avec les acteurs et partenaires
pour préciser les dispositions des mesures
+ envisager partenariats

JAP
16/09/14



... pour finir par:

+ 2 mois

Assemblage et concertation territoriale

